



FSU BRETAGNE
(Conseil Fédéral Régional)

14, rue Papu, 35 000 Rennes
Tél.: 02 99 63 94 50 /
06 88 44 54 36



Avec la FSU Bretagne, décider, agir et voter!

Nous vivons en Bretagne une rentrée scolaire marquée par de nouvelles dégradations dans un contexte où le gouvernement cherche à convaincre que, face à la crise économique, il n'y a pas d'autres choix que l'amplification de l'austérité.

Avec la transformation des dettes privées en dettes publiques, la crise économique et financière en Europe entre dans une nouvelle phase. En France, les cadeaux fiscaux faits aux plus riches et les exonérations sociales faites aux entreprises expliquent principalement la croissance de la dette publique. Poursuivre dans la logique de baisse des dépenses publiques ne peut conduire qu'à une contraction de l'activité diminuant encore les recettes fiscales. Les mesures du plan d'austérité annoncées par François Fillon pèsent essentiellement sur les salariés et s'inscrivent dans la continuité de sa politique; elles se cumulent avec la réforme des retraites, les suppressions massives d'emplois publics, la RGPP et la stagnation du pouvoir d'achat. Les « mesurettes » qui égratignent les plus hauts revenus relèvent de la farce et ne trompent personne.

La casse du service public d'éducation est une des dimensions de cette politique, nous pouvons en mesurer les conséquences dans notre région:

- remise en cause de la scolarité en maternelle
- effectifs de classe intenable à tous les niveaux d'enseignement
- nouvelle progression de la précarité
- charge de travail des personnels toujours alourdie
- ponction très lourde de postes aux qualifications particulières, mettant ainsi à mal le remplacement et la pérennité des missions spécifiques qui participent du service public.

Constats auxquels s'ajoutent les effets des réformes: la voie professionnelle concurrencée par la promotion de l'apprentissage, les séries technologiques industrielles en voie de liquidation, la réforme libérale du collège et du lycée général et, toujours, le refus d'offrir aux nouveaux enseignants une réelle formation professionnelle.

Heureusement, les mobilisations existent et peuvent s'amplifier: c'est bien ce que craint le pouvoir. Il craint, aussi, une expression forte des personnels, c'est bien pourquoi il a imposé, dans la précipitation, de nouvelles modalités pour les prochaines élections professionnelles dans l'Éducation nationale espérant, par une faible participation, affaiblir le syndicalisme majoritaire que représente la FSU.

Nous avons deux moyens de donner une claque à ce pouvoir:

- en participant massivement aux mobilisations unitaires du 27 septembre et 11 octobre
- en votant pour les listes FSU aux comités techniques et aux commissions paritaires

Il s'agira par ces mobilisations de s'exprimer:

- pour un service public de l'éducation ambitieux et présent sur tout le territoire breton
- pour la réussite de tous les élèves
- pour des métiers reconnus et revalorisés
- pour le respect de nos professions

Votez et faites voter aux CT et aux CAP pour la FSU et ses syndicats!

Jean Luc le Guellec,
secrétaire régional de la FSU Bretagne

J'aime mon métier!
Je le défends! J'agis!
Je vote FSU
du 13 au 20 octobre 2011



Vos candidats FSU au comité technique académique

- 1 **Gwénaél LE PAIH**, professeur certifié, Lycée Conti, Bruz 35, secrétaire académique du SNES
- 2 **Armelle LE COZ**, professeure des écoles, école maternelle et classes bilingues, Plomeur 29, secrétaire départementale du SNUipp
- 3 **Bruno LEVEDER**, SAENES, DEXACO, Rectorat d'académie 35, secrétaire académique du SNASUB
- 4 **Marc LEGUERINEL**, professeur agrégé EPS, Lycée Lesage, Vannes 56, secrétaire académique du SNEP
- 5 **Annie SEVENO**, professeure de lycée pro., LP Bréquigny, Rennes 35, secrétaire académique du SNUEP
- 6 **Jean-Marc CLERY**, professeur certifié, Lycée Chaptal, Quimper 29, secrétaire départemental du SNES
- 7 **Marylène LE MAUX**, professeure des écoles, École L. Guilloux, Ploufragan 22, secrétaire départementale du SNUipp
- 8 **Matthieu MAHEO**, professeur certifié, Collège J. Monnet, Broons 22, secrétariat académique du SNES
- 9 **Cécile GUENNEC**, infirmière, Collège M. Pagnol, Plouay 56, secrétaire académique du SNICS
- 10 **Jacques BRILLET**, professeur des écoles, École Keroman, Lorient 56, secrétaire départemental du SNUipp
- 11 **Sylvie GUYADER**, assistante sociale, Lycée Le Dantec, Lannion 22, secrétaire académique du SNUAS/FP
- 12 **Évelyne GLAD**, professeure EPS, Lycée Bréquigny, Rennes 35, secrétaire départemental du SNEP
- 13 **Frédérique LALYS**, professeure certifiée, Collège J. Lurçat, Lanester 56, secrétariat académique du SNES
- 14 **Évelyne FORCIOLI**, professeure des écoles, titulaire remplaçante Rennes 35, secrétaire départementale du SNUipp
- 15 **Vincent AUBIN**, professeur de lycée pro., Lycée Bienvenue, Loudéac 22, secrétariat académique du SNUEP
- 16 **Isabelle MUSSEAU**, infirmière, Collège Pensivy, Rosporden 29, SNICS
- 17 **Jacques OLLIVIER**, agent de laboratoire, Lycée Colbert, Lorient 56, UNATOS
- 18 **Gil RIVIERE**, personnel de direction, Lycée Bienvenue, Loudéac 22, secrétaire académique du SNUPDEN
- 19 **Jean-Luc PINON**, ADAENES, Collège Pensivy, Rosporden 29, secrétaire académique du SNASUB
- 20 **Michelle CARMES**, professeure certifiée Lycée Rabelais, Saint-Brieuc 22, SNES

En Bretagne, comme au niveau national, la FSU est la première fédération syndicale de l'Éducation nationale. Elle tient son originalité, sa force et son efficacité de ses syndicats nationaux dont les militant(e)s et les élu(e)s, présent(e)s sur nos lieux d'exercice, défendent nos métiers et nos conditions de travail et d'emploi. Cette défense est à la fois individuelle et collective. Renforcer la FSU par son vote, c'est permettre à l'ensemble des personnels de continuer à se battre pour une politique éducative qui prenne réellement en compte les aspirations des personnels et fasse de l'Éducation nationale l'outil prioritaire de réussite pour tous les jeunes. L'enjeu est d'importance à l'heure où l'Éducation nationale est menacée dans ses capacités à exercer ses missions et où ses personnels voient leur situation se dégrader.

Pour un service public de l'éducation ambitieux et présent sur tout le territoire breton

Les coupes budgétaires ont particulièrement affecté l'académie de Rennes, empêchant l'Éducation nationale de remplir ses missions. Pourtant c'est un maillage renforcé d'écoles et d'établissements publics qui permettra une réelle mixité sociale et scolaire.

La FSU se mobilise pour:

- Rétablir les emplois supprimés dans les écoles, les établissements et les services.
- Développer partout le service public et laïque d'Éducation, en particulier, en milieu rural, afin d'assurer l'égalité d'accès de tous à l'École publique.
- Construire les écoles, collèges et lycées publics nécessaires pour faire face à la forte croissance démographique régionale.



Pour le respect de nos professions

La FSU se bat pour:

- Maintenir le principe statutaire pour les personnels de la Fonction publique: c'est un impératif!
- Empêcher tout autoritarisme tant local que dans les actes de gestion concernant les personnels.
- Empêcher les dérives dans l'utilisation de l'outil numérique.
- Donner à chaque fonctionnaire les moyens nécessaires d'initiatives dans le respect de règles communes.



Pour des métiers reconnus et revalorisés

La FSU agit pour :

- Obtenir pour tous une revalorisation salariale.
- Combattre la précarité et garantir les mêmes droits pour tous.
- Imposer des améliorations de nos conditions de travail.
- Faire collectivement face aux situations de souffrance au travail.
- Reconstruire une authentique formation initiale et continue des personnels.
- Permettre la reprise en main de leurs métiers par les professionnels.



Pour la réussite de tous les élèves

La FSU avance des propositions pour:

- Donner aux équipes pédagogiques et pluri professionnelles les moyens d'agir, en concertation, pour la réussite de tous.
- Doter les services administratifs, techniques, de santé et sociaux des moyens nécessaires à leurs missions
- Diminuer les effectifs par classe à tous les niveaux d'enseignement.
- Renforcer les moyens consacrés aux élèves en difficultés (RASED dans le 1er degré, dédoublements en collège et lycée).
- Consolider les trois voies de formation (professionnelle, technologique et générale).
- Enrichir les contenus d'enseignement.
- Offrir un accès diversifié aux langues anciennes, vivantes étrangères et régionales.

En CAPA et en CAPN vos délégués du personnel interviennent sur tout ce qui concerne votre carrière:

- Mutation, détachement à l'étranger ou en COM,
- Avancement d'échelon, accès à la hors classe, aux classes supérieures et académiques, au principalat...
- Évaluation ou notation administrative, procédures disciplinaires,
- Demandes de temps partiel, de disponibilité,
- Demandes de congé formation, de stages de formation...

Accompagner les collègues dans leurs démarches, les assister le cas échéant face à la hiérarchie: c'est aussi le travail de nos commissaires paritaires. Face à la nouvelle «politique managériale», nos élus sont là pour rappeler ce que sont nos métiers et la

réalité du terrain.

Le Comité Technique Académique (CTA) et le Comité Technique Ministériel (CTM) traitent de tout ce qui concerne l'organisation du service public d'éducation:

- Budget et gestion des moyens (carte scolaire, moyens attribués à

- la formation...),
- Règles statutaires (concours, recrutement, grille indiciaire...)
- Conditions de travail, formation...

Cette élection permet également de vous représenter dans de nombreuses instances (Comité Hygiène et Sécurité, CHS - « Conditions de travail », Conseil Académique des Langues Régionales, Comité de réforme, Conseil Supérieur de l'Éducation, Conseil Supérieur de la Fonction Publique...).



**J'aime mon métier !
Je le défends ! J'agis !
Je vote FSU
du 13 au 20 octobre 2011**

Nouveau : les élections se feront par Internet ! Attention aux trois étapes à ne pas manquer !

Premier temps: IDENTIFIANT

Entre le 20 et le 28 septembre vous recevrez votre identifiant personnel. Une enveloppe confidentielle contenant l'identifiant et votre NUMEN, ainsi que toutes les informations utiles pour voter doit vous être remise, contre émargement, dans votre établissement d'exercice. Pour tout agent en position particulière il sera adressé par envoi postal à l'adresse personnelle ou, exceptionnellement, par courriel. Cet identifiant et votre NUMEN sont indispensables pour pouvoir voter !

• **Je suis dans une situation particulière (congé pour raison de santé, remplacement, etc....): Comment et où vais-je recevoir l'identifiant ?** Si vous n'avez pas reçu votre identifiant par votre chef de service, il vous sera normalement acheminé par voie postale à votre domicile. *En cas de difficulté, contactez les militants FSU*

• **J'ai perdu mon identifiant !** Vous pouvez en demander un nouveau jusqu'au mardi 11 octobre 2011 inclus, mais pas au-delà. *En cas de difficulté pour faire la demande, contactez les militants FSU !*

Deuxième temps: MOT DE PASSE

Connectez-vous au portail des élections sur <http://www.education.gouv.fr> pour obtenir le mot de passe donnant accès au bureau de vote électronique. Pour cela, vous entrerez votre identifiant et votre NUMEN et préciserez les chiffres n°6 et 7 de votre n°INSEE (c'est votre département de naissance).

Ce mot de passe vous sera envoyé aussitôt sur la boîte mel de votre choix.

ATTENTION: Pour les électeurs « conjoints », il n'est pas possible de donner la même adresse – chacun doit avoir une adresse personnelle.

• **J'ai perdu mon mot de passe !** Vous pouvez obtenir un nouveau mot de passe sur Internet durant toute la période de vote. Il vous sera renvoyé par courriel.

Troisième temps: VOTE

Du 13 octobre (10 h) au 20 octobre (17 h), connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe, et votez pour la FSU et pour ses syndicats :

- Identifiez-vous
- Choisissez le scrutin (CTA, CTM, CAPA, CAPN)
- Cochez la liste **FSU** pour les CT / pour les CAP votez pour les listes des syndicats de la FSU
- Validez votre choix en cliquant VOTER
- Vérifiez votre choix
- Confirmez votre choix
- Ensuite imprimez votre reçu, preuve que votre vote a été pris en compte
- Passez aux autres scrutins auxquels vous êtes inscrit

Avec le vote électronique je vote d'où je veux - mais si je veux voter là où je travaille ?

Les 14 - 18 et 20 octobre, les établissements et services doivent mettre à disposition des ordinateurs dédiés au vote.

Deuxième nouveauté: les personnels élisent l'ensemble de leurs représentants dans les instances. Selon votre situation, vous aurez jusqu'à 4 votes à émettre :

- vous êtes titulaire = 4 VOTES: CAPA, CAPN, CTA, CTM
- vous êtes non titulaire = 3 VOTES: CCP, CTA, CTM
- vous êtes stagiaire = 2 VOTES: CTA, CTM



Je ne suis inscrit sur aucune liste électorale !

Je n'ai toujours pas reçu mon identifiant personnel ! Vous avez jusqu'au 3 octobre pour faire une réclamation (formulaire spécifique). Contactez les militants FSU pour vous aider !

La FSU en Bretagne, c'est aussi, quatre sections départementales et un conseil fédéral régional ;

FSU BRETAGNE (Conseil Fédéral Régional)

14, rue Papu, 35 000 Rennes 02 99 63 94 50 / 06 88 44 54 36

FSU CÔTES D'ARMOR

18, rue de Brest, 22 000 Saint-Brieuc 02 96 61 60 85

FSU ILLE ET VILAINE

14, rue Papu, 35 000 Rennes 02 99 63 94 50

FSU MORBIHAN

2, rue du général Dubail, 56 100 Lorient 02 97 21 86 06

FSU FINISTERE

2, place Édouard-Mazé, 29 283 Brest Cedex 02 98 43 33 51